



Seconde Baccalauréat Professionnel

Métiers des Transitions Numérique et Énergétique

LA FORMATION

Cette formation s'adresse aux élèves issus d'une 3^{ème}.

La seconde professionnelle est organisée par **familles de métiers** dans la plupart des domaines. Chacune d'entre elles regroupant plusieurs spécialités du bac professionnel. Une mesure destinée à donner le temps et les connaissances nécessaires à l'élève pour choisir son métier.

La famille de métiers MTNE donne le choix entre 7 Baccalauréats Professionnels.

L'élève se positionne, à l'issue de la seconde, via la procédure informatique Affelnet.

Les 2 formations proposées, au **Lycée Marius Bouvier**, sont :

- baccalauréat professionnel **Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique : CIEL**



- baccalauréat professionnel **Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés : MELEC**



☞ **Bac Pro CIEL** : Cybersécurité, Informatique et réseaux, **É**lectronique

- Domotique,
- Electroménager,
- Réparation de produits électroniques,
- Télémédecine
- Cybersécurité,
- Nouveaux moyens de déplacements,
- Télécommunications,
- Sciences et technologies de l'information et de la communication, le multimédia
- Internet des objets (IoT)



☞ **Bac Pro MELEC** : Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés

- Electricité et domotique des bâtiments
- Energies renouvelables
- Systèmes énergétiques autonomes et embarqués
- Distribution de l'énergie électrique
- Automatismes industriels
- Réseaux et des équipements des systèmes industriels



LES APTITUDES SOUHAITÉES

La motivation et l'assiduité sont les principaux facteurs de réussite au sein de cette section. D'une manière générale, les capacités indispensables sont : **rigueur, méthode, autonomie, curiosité, réflexion et créativité**.

LES ENSEIGNEMENTS PROPOSÉS

Cette formation propose des **matières d'enseignement général** (français, histoire, géographie, mathématiques, sciences, éducation physique et sportive, anglais, éducation artistique et accompagnement personnalisé) et des **matières d'enseignement professionnel** (électronique, gestion, dessin de construction et prévention santé et environnement).

Durant **cette 1^{ère} année de formation en classe de seconde MTNE**, les élèves devront réaliser **7 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel (P.F.M.P.)**.